

Introduction

Pour que le projet d'école reprenne du sens, il faudrait qu'il sorte de la logique bureaucratique et centralisatrice. Il doit entrer **davantage dans le cours ordinaire de la classe** avec une exigence d'autonomie et de responsabilité comme condition de l'efficacité.

Le projet d'école prend son sens au sein de l'école. Il s'agit de faire percevoir **le lieu de travail comme un lieu d'expérimentation**, un centre d'initiative et de changement plutôt qu'un endroit anonyme de production à la chaîne, une cible indifférenciée de réforme venue d'en haut.

La philosophie du projet d'école

Le projet d'école est au service des élèves. Il s'agit de faire de l'élève un citoyen, dans l'enceinte de l'École en créant **des relations interpersonnelles horizontales** entre tous les acteurs, en mettant en place des structures de responsabilisation (conseils d'élèves, règlement, gestion de conflits...) qui mettront les élèves en situation. Pour les enseignants, tout autant que d'apprendre, **l'objectif est désormais d'apprendre à apprendre** et d'intégrer la complexité dans le raisonnement. Il s'agit de résoudre **des problèmes pédagogiques en tendant vers une cohérence collective des attitudes et des pratiques devenue un enjeu majeur**.

Le projet d'école est :

- **un outil de construction de nouvelles compétences professionnelles ;**
- **un outil d'engagement collectif et solidaire au service de la mise en œuvre de réformes complexes** mais qui permet à chacun de conserver sa **marge d'autonomie, de négociation des actions envisagées**.

La conception du projet d'école conduit l'équipe pédagogique à formuler une problématique et à émettre des hypothèses sur 4 axes :

- ✓ L'action pédagogique et éducative ;
- ✓ Le fonctionnement de notre équipe ;
- ✓ La fluidité des parcours des élèves ;
- ✓ Les relations à nos partenaires.

Cette démarche nécessite de **passer d'une perception des faits à leur interprétation** qui peut être différente selon les acteurs. Elle suscite donc forcément une discussion. Ensuite, il s'agit de faire des choix parmi les possibles, d'imaginer et de formaliser concrètement la mise en œuvre des objectifs à atteindre. Ils doivent se traduire en termes de faisabilité et de cohérence.

La démarche

La conception du projet d'école ne peut se faire sans l'adhésion des acteurs de terrain et sans leur implication. La démarche engage les enseignants dans un processus collectif et coopératif.

La démarche individuelle consiste à remplir la fiche de positionnement individuelle (page 5) avec l'aide des fiches d'accompagnement (pages 7 à 9). Après une réflexion personnelle, la phase de réflexion collective peut se traduire par un **conflit d'idées** qui génère un débat constructif.

La démarche collective consiste à aider les différents acteurs à prendre du recul pour essayer de construire une analyse lucide, constructive et partagée des atouts comme des faiblesses de l'équipe pour atteindre **une vision positive du débat**. Elle se déroule en 2 étapes. La première consiste à établir les problématiques retenues (page 11) à l'aide d'exemples de problématiques (page 12), la seconde étape conduit l'équipe pédagogique à les saisir sur les 4 axes et à envoyer la saisie collective (page 13) à l'IEN de circonscription.

A travers cette démarche c'est dépasser le catalogue d'actions plus ou moins juxtaposées pour concevoir un projet cohérent en s'appuyant sur :

- ✓ la confiance, la responsabilisation, et la négociation, le développement de l'autonomie et de l'initiative ;
- ✓ les échanges ancrés dans la réalité de l'exercice du métier et de ses difficultés, des partages de doutes, de confrontation des points de vue sur un ensemble de questions.

Évaluation

Dans la conception du projet d'école, l'évaluation prend tout son sens. Qu'est-ce qu'évaluer ?

ÉVALUER, c'est tout simplement se poser des questions sur l'action (en vue d'une décision), et essayer d'y répondre grâce à des techniques de recueil et d'analyse de l'information.

ÉVALUER, est une opportunité pour prendre du recul par rapport à une action menée et ainsi capitaliser l'expérience. L'évaluation se déroule en plusieurs étapes : Analyser les difficultés et les besoins, Analyser le fonctionnement, Partager l'analyse, Etayer l'analyse.

La conception du projet d'école se conduit dans la perspective de la loi de Refondation de l'école et se traduit par l'élaboration de fiches d'action (pages 15 à 18) au service des élèves. Leurs élaborations se feront avec l'aide d'une personne ressource à partir d'octobre selon les besoins. Le projet d'école est proposé aux IEN de circonscription et présenté au conseil d'école en novembre.

	Déroulement
Du 4 au 8 septembre <i>1 semaine</i>	Distribution aux directeurs du document : « Projet d'école 2017-2020 » (version Enseignant)
	Distribution aux enseignants du document : « Projet d'école 2017-2010 » (version Enseignant)
Recueil des représentations individuelles : Observations outillées-Hiérarchisation-Argumentation	
Du 11 septembre Au 16 septembre <i>1 semaine</i>	<u>Etape 1</u> Saisie individuelle et spontanée par chaque enseignant des problématiques qui semblent urgentes de traiter dans les 4 domaines en remplissant le document : « <i>Fiche de Positionnement Individuel</i> »
	Etape 2 : Document d'accompagnement pour aider à cette saisie individuelle : « <i>Documents D'accompagnement</i> »
Mutualisation et négociation des priorités au niveau de l'école : synthèse collective	
Du 18 septembre au 30 septembre. <i>2 semaines</i>	<u>Etape 1</u> Rédaction des problématiques à partir d'exemples fournis.
	<u>Etape 2</u> Mise en commun et ressaisie collective négociée des priorités retenues pour l'école (1 ou 2 par domaine).
	<u>Etape 3</u> Envoi à l'équipe de circonscription pour avis et aide à solliciter de la saisie collective.
Négociation, construction du sens des choix avec l'institution : Prise en compte des problématiques posées	
Du 2 octobre au 21 octobre <i>2 semaines</i>	Temps d'échanges avec les équipes autour des axes de réflexion avec une personne ressource (Conseillers Pédagogiques Pôle Formation, C.P.C., PEMF...) pour la rédaction de la « Fiche Action 2017-2018 »
Partage du travail et opérationnalisation des choix	
Du Lundi 6 novembre Au Lundi 13 novembre	Rédaction de la Fiche Action en lien avec les problématiques retenues et en suivant 3 axes (contenus didactiques pédagogiques ; parcours de l'élève ; relations aux partenaires) <i>Fiche Action 2017-2018</i>
Communication : Validation institutionnelle	
Du 13 novembre Au 30 novembre	Présentation du projet à l'I.E.N.*

Les 12h imparties à l'établissement du projet d'école se déroulent dans le cadre de la 2^{ème} journée de pré-rentree et dans le cadre de la journée de solidarité 2018 :

- ✓ Saisie individuelle ;
- ✓ Saisie collective des problématiques ;
- ✓ Temps d'échanges et rédaction des fiches action.

Les I.E.N. ont en charge la conformité des axes du projet ; leurs effets seront validés lors des APC, des inspections individuelles, collectives ou d'école.

*Le projet d'école sera présenté lors du deuxième conseil d'école.

FICHE DE POSITIONNEMENT INDIVIDUEL

« Fiche de Positionnement Individuel »

(Saisie individuelle)

Cette fiche est à remplir individuellement par chaque enseignant

A) La saisie individuelle et spontanée se fait pour chaque enseignant et autour de 4 domaines principaux :

1) Notre action pédagogique et éducative

- Les pratiques pédagogiques
- Les modalités d'évaluation des élèves
- Les rythmes scolaires
- Le climat scolaire
- Les conditions matérielles d'enseignement

2) Le fonctionnement de notre équipe

- Le projet de l'école, sa pertinence et sa mise en œuvre
- La cohérence et la continuité pédagogique
- La concertation, l'échange de pratiques, l'auto formation
- L'optimisation des ressources humaines

3) La fluidité des parcours de nos élèves

- La fluidité des parcours de nos élèves
- L'exploitation collective des résultats
- La continuité école - collège

4) La relation à nos partenaires

- L'information aux familles des résultats des élèves
- Les dispositifs hors temps scolaire
- Les relations au sein de la communauté éducative

B) Signalez individuellement par un **U** les problématiques qu'il vous semble **urgent** de traiter.
Ne pas remplir le cas échéant.

Aides apportées : des fiches d'accompagnement vous sont proposées si besoin.

Il est Urgent de traiter ce problème

U

L'action pédagogique et éducative en lien avec les programmes

Les pratiques pédagogiques	
Les modalités d'évaluation des élèves	
Les rythmes scolaires	
Le climat scolaire	
Les conditions matérielles de l'enseignement	

Le fonctionnement de notre équipe

Le projet de l'école, sa pertinence et sa mise en oeuvre	
La cohérence et la continuité pédagogique	
La concertation, l'échange de pratiques, l'auto-formation	
L'optimisation des ressources humaines	

La fluidité des parcours

La fluidité des parcours de nos élèves	
L'exploitation collective des résultats	
La continuité des écoles-collèges	

La relation à nos partenaires

L'information aux familles des résultats des élèves	
Les dispositifs hors temps scolaires	
Les relations au sein de la communauté éducative	

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Pour la rédaction des « Fiches de positionnement individuel »

« Documents d'accompagnement » dans les 4 domaines

Ces fiches sont indicatives et none exhaustives

Notre action pédagogique et éducative

Les pratiques pédagogiques dans les classes

La scolarisation des enfants de moins de trois ans dans l'école
Le développement de l'approche par les compétences
L'explicitation des enjeux et des démarches d'apprentissage aux élèves
L'enseignement de l'oral construit (la justification, l'argumentation...)
Les moments de recherche, de manipulation
Le développement des interactions entre élèves, le travail de groupe, le tutorat...
Usage régulier des outils du numérique par les enseignants et les élèves
L'intervention des professeurs de collège, d'assistants pédagogiques, ...
La démarche de projet (culturels, sportifs, citoyens...)

Les modalités d'évaluation des élèves

Le statut de l'erreur
L'analyse des modalités de l'évaluation au quotidien et son impact sur les élèves
La présentation des objectifs de l'évaluation aux élèves
Les modalités de restitution aux élèves
Les outils de l'auto-évaluation (grilles, critères, cahiers de réussites, portfolios...)
La validation des compétences (échéances, principes, critères...)

Les rythmes scolaires

L'aménagement des horaires
La réflexion sur l'emploi du temps et l'optimisation de l'attention
La qualité des activités périscolaires

Le climat scolaire

Le partage d'indicateurs de climat scolaire (langage, sanctions, incidents...)
La pertinence des règles de vie, du règlement intérieur et leur connaissance par les différents acteurs (élèves, adultes)
Apprendre et vivre ensemble (parcours culturel, parcours citoyen, parcours de réussite éducative)
La perception des droits et devoirs de chacun
L'exercice effectif de la citoyenneté (dispositifs de classe, conseil d'élèves...)
La mise en œuvre de règles communes avec le collège
Les actions de prévention de la violence (agressions, jeux dangereux...)
La formation des élèves (APER, APS...)

Les conditions matérielles d'enseignement

La réflexion autour de l'aménagement des salles de classe
Une politique concertée d'achat de matériel
La politique autour des équipements spécifiques (salle de repos, BCD, salle E.P.S., salle informatique, cour, bibliothèque, gymnase...)

Le fonctionnement de notre équipe

Le projet de l'école, sa pertinence et sa mise en œuvre

Communication et prise en compte des acquis de l'école maternelle
L'évolution de la validation des compétences du socle commun
L'analyse de l'évolution des résultats des élèves de l'école aux évaluations Nationales et à celles construites dans les classes ou au sein de l'équipe
L'évolution du retard scolaire et du redoublement
Les prises en charge par le RASED ou les demandes d'aide
Le handicap, l'intégration individuelle et collective (ULIS)
Bilan des actions mises en œuvre lors du précédent projet d'école
La cohérence avec le projet d'établissement du collège de secteur

La cohérence et la continuité pédagogique

La pertinence des choix concernant la composition des classes (niveaux simples, multiples...)
La qualité de la liaison maternelle/élémentaire
La mise en œuvre de la politique des cycles (programmations, décloisonnements, groupes de besoin, choix concerté des manuels...)
La continuité des outils de travail des élèves (lexique, consignes, cahiers de règles, affichages...)

La concertation, l'échange de pratiques, l'autoformation

La fréquence, le contenu, l'organisation, le climat des réunions
Le progrès de la réflexion collective et la mutualisation de pratiques
Le suivi et le bilan des décisions prises collectivement
La participation aux instances du collège

L'optimisation des ressources humaines

La prise en compte de l'expertise de chacun des enseignants dans les disciplines
La mise en œuvre de pratiques de co-intervention, la mise en place de groupes de besoin, de décloisonnement, échanges de services...
L'utilisation optimale du maître supplémentaire et de l'évolution de leur mission
Le rôle des personnels non enseignants et des intervenants extérieurs
Les besoins individuels et collectifs de formation
L'apport de l'équipe de circonscription

La fluidité des parcours de nos élèves

La fluidité des parcours de nos élèves

Les pratiques de différenciation pédagogiques
Le PPRE (ses objectifs, son élaboration, son suivi...) Le PPRE passerelle (cadre CEC)
Le suivi de l'aide conduite au sein des APC L'évaluation des stages de remise à niveau

L'exploitation collective des résultats

L'analyse des livrets scolaires et de leur cohérence interne à l'école
L'analyse des livrets scolaires et de leur cohérence avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Le renseignement progressif et collectif du livret personnel de compétences
Des évaluations

La continuité des écoles-collèges

La communication des résultats des élèves au collège La prise en compte par le collège des résultats transmis La communication des résultats du collège vers l'école Les échanges dans les commissions de liaison
La participation aux instances du collège (conseil écoles-collège, conseil de classe...) Les échanges de service avec le collège

L'information aux familles des résultats des élèves

L'explicitation des attentes scolaires et du travail personnel à la maison

L'explicitation des outils de communication des résultats de leur enfant aux familles (livrets, LSU...)

Les contacts personnalisés avec les familles

Les dispositifs hors temps scolaire

La qualité de la relation aux intervenants

L'évaluation des dispositifs au regard des objectifs éducatifs assignés

Établissement d'une convention régissant l'utilisation des locaux, des matériels

Les relations au sein de la communauté éducative

Les réunions et rencontres collectives avec les familles La relation aux associations de parents

L'ouverture de l'école aux parents (accueil, accompagnement des sorties, portes ouvertes...)

La mise en place d'un espace numérique de travail, échanges d'adresses mail...

La relation aux responsables de la commune (politique, investissements, travaux...)

FICHES DE SAISIE COLLECTIVE

Pour la Synthèse des Documents individuels :

- Problématiques retenues
- Saisie Collective
- Fiches Actions pour 3 ans

L'action pédagogique et éducative

A retenir pour le Projet d'école :

Le fonctionnement d'équipe

A retenir pour le Projet d'école :

La fluidité des parcours

A retenir pour le Projet d'école :

La relation à nos partenaires

A retenir pour le Projet d'école :

Le fonctionnement de l'équipe

Au-delà de la formalisation des progressions pour chacun des niveaux de classe, quel temps de travail - et selon quelles modalités efficaces (groupes par niveau, par cycle) - consacrer régulièrement à l'échange concernant les problèmes didactiques et pédagogiques rencontrés au quotidien au sein de la classe ?

L'action pédagogique et éducative

Alors que les compétences orales sont de plus en plus sollicitées dans la vie sociale et professionnelle, que nombre de nos élèves semblent éprouver des difficultés à développer des discours, des récits construits, comment envisager la mise en œuvre d'un enseignement explicite et systématique de l'oral dans l'ensemble des disciplines enseignées et dans tous les niveaux de la scolarité ?

La fluidité des parcours

L'Assemblée nationale a légiféré rendant le redoublement exceptionnel, pourquoi et comment, dans notre école, expérimenter des solutions collectives et originales qui soient une alternative au maintien ?

La relation aux partenaires

Certains parents se méprennent sur la nature des attentes de l'école vis à vis de leur implication dans le bon déroulement de la scolarité de leur enfant. Trop d'exigences normatives quant aux résultats (« Alors, t'as eu une bonne note aujourd'hui ? ») et aux attitudes (« T'as été sage avec la maîtresse ? ») peuvent s'avérer contreproductives.

Comment avec les associations, aider les parents à déplacer leur intérêt vers des dimensions plus qualitatives de l'apprentissage « Qu'as-tu appris aujourd'hui, ça t'a intéressé, c'était difficile ? Veux-tu que je demande à la maîtresse de te réexpliquer ? »).

« Saisie collective »

La définition des problématiques servira de point d'appui à la rédaction des fiches action.
Une fiche action pourra croiser 1, 2, 3 ou 4 problématiques.

L'action pédagogique et éducative

Les points retenus :

La problématique retenue :

Les objectifs visés :

Notre fonctionnement d'équipe

Les points retenus :

La problématique retenue :

Les objectifs visés :

La fluidité des parcours

Les points retenus :

La problématique retenue :

Les objectifs visés :

La relation à nos partenaires

Les points retenus :

La problématique retenue :

Les objectifs visés :

FICHES ACTIONS sur 3 ans

Pour la rédaction : 3 priorités définies

- Maîtrise de la langue
- Mise en place du parcours de réussite éducative
- Améliorer la qualité de la relation aux partenaires

A remplir obligatoirement pour 2017-2018 :

-FICHES ACTION Année 2017-2018

Tous les domaines d'apprentissages peuvent faire l'objet d'une action.

Néanmoins la maîtrise de la langue constitue un chantier prioritaire.

A titre consultatif

-FICHE ACTION Année 2018-2019

Tous les domaines d'apprentissages peuvent faire l'objet d'une action.

Néanmoins la mise en place du parcours de réussite éducative constitue un chantier prioritaire

-FICHE ACTION Année 2019-2020

Tous les domaines d'apprentissages peuvent faire l'objet d'une action.

Néanmoins l'amélioration de la qualité aux partenaires reste un chantier prioritaire

Des DOCUMENTS d'ACCOMPAGNEMENT sont à disposition

Fiche action A1 : Année 2017-2018

Tous les domaines d'apprentissages peuvent faire l'objet d'une action.

Néanmoins la maîtrise de la langue constitue un chantier prioritaire.

Rappel de la ou des problématiques élaborée(s) par l'équipe d'école lors de la synthèse et répondant aux objectifs de la fiche action A1.

Les axes peuvent être déclinés par classe, cycle, école, collège.

Problématique(s) :

Objectifs à atteindre pour les élèves :

-
-

Objectifs à atteindre pour les enseignants :

-
-

Descriptif de l'action	Action(s) envisagée(s)		
	Niveau(x) de classe	Durée envisagée	Intervenants

Partenaires :

Modalités de travail en équipe:

Financements éventuels (DRAC,...) :

Critère(s) d'évaluation retenu(s):

Besoins en formation souhaitée (à expliciter) :

Fiche action A2 : Année 2018-2019

Tous les domaines d'apprentissages peuvent faire l'objet d'une action.

Néanmoins la mise en place d'un parcours de réussite éducative, en lien avec le parcours culturel, l'EPS... constitue un chantier prioritaire.

Rappel de la ou des problématiques élaborée(s) par l'équipe d'école lors de la synthèse et répondant aux objectifs de la fiche action A2.

Les axes peuvent être déclinés par classe, cycle, école, collège.

Problématique(s) :

Objectifs à atteindre pour les élèves :

-
-

Objectifs à atteindre pour les enseignants :

-
-

Descriptif de l'action	Action(s) envisagée(s)		
	Niveau(x) de classe	Durée envisagée	Intervenants

Partenaires :

Modalités de travail en équipe:

Financements éventuels (DRAC,...) :

Critère(s) d'évaluation retenu(s):

Besoins en formation souhaitée (à expliciter) :

Fiche action A3 : Année 2019-2020

Tous les domaines d'apprentissages peuvent faire l'objet d'une action.
Néanmoins l'amélioration de la relation avec l'ensemble des partenaires construire une école bienveillante, constitue un chantier prioritaire.

Rappel de la ou des problématiques élaborée(s) par l'équipe d'école lors de la synthèse et répondant aux objectifs de la fiche action A3. Les axes peuvent être déclinés par classe, cycle, école, collège.

Problématique(s) :

Objectifs à atteindre pour les élèves :

-
-

Objectifs à atteindre pour les enseignants :

-
-

Descriptif de l'action	Action(s) envisagée(s)		
	Niveau(x) de classe	Durée envisagée	Intervenants

Partenaires :

Modalités de travail en équipe:

Financements éventuels (DRAC,...) :

Critère(s) d'évaluation retenu(s):

Besoins en formation souhaitée (à expliciter) :

**DOCUMENTS
D'ACCOMPAGNEMENT**

Pour la rédaction des FICHES ACTIONS

Guide concernant la fiche action A1 Année 2017-2018 : les entrées des programmes pour la maîtrise de la langue

Voici les points sur lesquels l'équipe peut agir

Cycle 1 : Le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » :

La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part constituent **des priorités de l'école maternelle** et concernent l'ensemble des domaines.

L'ORAL :

- Oser entrer en communication ;
- Comprendre et apprendre ;
- Échanger et réfléchir avec les autres ;
- Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique ;
- S'éveiller à la diversité linguistique.

L'ÉCRIT :

- Écouter de l'écrit et comprendre ;
- Découvrir les fonctions de l'écrit ;
- Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement ;
- Découvrir le principe alphabétique ;
- Commencer à écrire tout seul (*essais d'écriture de mots et premières productions autonomes d'écrits*).

Cycle 2

- Langage oral ;
- Écriture et Lecture : littérature et rédaction ;
- Vocabulaire ;
- Grammaire ;
- Orthographe.

Cycle 3

- Langage oral ;
- Écriture et Lecture : littérature et rédaction ;
- Étude de la langue française : vocabulaire, grammaire, orthographe.

Guide concernant la fiche action A2 Année 2018-2019 : Les parcours de l'élève : spécificités et transversalités

Voici les points sur lesquels l'équipe peut agir

Le parcours de réussite éducative

- La relation École/famille
- La prévention et la lutte contre l'illettrisme
- La lutte contre les discriminations : focus sur l'égalité filles-garçons dans le système éducatif
- L'absentéisme et la persévérance scolaire
- Le handicap : l'inclusion
- L'innovation dans le système scolaire
- La santé
- La culture pour la réussite éducative

Le parcours culturel et sportif de l'élève

- L'éducation artistique culturelle et sportive : des rencontres, des pratiques, des connaissances
- Articuler les différents temps éducatifs (scolaire, péri scolaire...)
- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expérience vécues par l'élève
- Diversifier et élargir les domaines artistiques et sportifs en ouvrant le champ du sensible et de la culture
- S'approprier les objectifs de formation définis par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le parcours citoyen de l'élève

- Mise en place de l'enseignement civique et moral, éducation aux médias et à l'information
- Actions permettant de célébrer et valoriser les rites et symboles de la république
- Mise en place d'instances de démocratie scolaire
- Développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'école

Guide concernant la fiche action A3 Année 2019-2020 : Mise en place du parcours de réussite éducative

[Mobilisertoutes](#) [lesressourcesdesterritoires](#)

Inclure dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT) un volet laïcité et citoyenneté, financé par un fonds d'État dédié à destination des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Développer les programmes de réussite éducative

Ils ont montré leur efficacité dans le suivi et l'accompagnement individuel des jeunes, sur tout le territoire et favoriser la participation des acteurs de l'éducation nationale.

- Engager avec les élus la construction d'un cadre commun facilitant la mise en œuvre du principe de laïcité dans les services publics locaux, avec une vigilance pour que les intervenants auprès des enfants et des jeunes connaissent les principes de la laïcité et s'engagent à les transmettre et à les appliquer fermement.

Renforcer les liens avec l'éducation populaire

Le contenu des conventions pluriannuelles d'objectifs des réseaux d'éducation populaire sera redéfini au regard des enjeux actuels, avec le souci de parvenir à des engagements communs de tous les ministères concernés dans un cadre stabilisé et durable.

Redéfinir les liens avec les associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme

(agréées par le ministère ou bénéficiant d'une convention de partenariat)

Elles permettront de renforcer la mise en œuvre de leurs actions éducatives et pédagogiques spécifiquement sur les problématiques du vivre-ensemble, de la lutte contre les préjugés, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Mobilisation des partenaires éducatifs (agrés par le ministère)

On pourra solliciter des professionnels des médias, des associations et des organisations de jeunesse et d'éducation populaire.

Actions pluridisciplinaires

Il s'agira de renforcer les liens entre les différentes disciplines par des projets et des actions.

Approche circulaire des programmes :

Ils ne sont plus la simple juxtaposition de programmes disciplinaires annuels imposant aux professeurs les contenus, les démarches, les méthodes et les progressions, visant un élève abstrait. Les apprentissages sont plus progressifs et plus cohérents

Mobilisation des parcours

- Parcours Citoyen
- Parcours Santé
- Parcours Culturel

CONTACT

Pour des questions relatives au document, Fiches Actions, Documents D'accompagnement, Calendrier, merci de contacter le Pôle Formation 76 à l'adresse suivante : j-roland.ono-dit-biot@ac-rouen.fr et en copie à mission.format@ac-rouen.fr